



**PRÉFÈTE
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Le Service national universel

En Corrèze

Espace 1000 sources – Bugeat - 3 février 2021



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Dans le cadre de la mise en œuvre du Service
National Universel en Corrèze,
la réunion du Comité de coordination
départemental
aura lieu, sous la présidence de
Madame la Préfète,
le mercredi 03 février 2021
à l'Espace 1000 Sources de BUGEAT**

Ordre du jour :

- I. Le Service National Universel**
- II. La communication auprès des jeunes et des familles corréziennes**
- III. L'organisation du séjour de cohésion en Corrèze**
 - 1. Le site : l'espace 1000 sources de Bugeat**
 - 2. Le programme d'activités**
 - 3. L'organisation du centre**
- IV. La mission au service de l'intérêt général**

I. Le Service National Universel

Le Service National Universel est un projet de société qui a pour finalité d'affirmer les valeurs de la République, susciter une culture de l'engagement et sensibiliser aux grands enjeux sociaux et sociétaux pour renforcer la cohésion nationale.

Ce service se veut universel. Il s'adresse à tous les jeunes, garçons et filles d'une classe d'âge. Il prend la forme d'un service civil obligatoire d'un mois - comprenant un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général - pour les jeunes nés entre le 02 juillet 2003 et le 20 avril 2006 ; et une période facultative d'approfondissement de l'engagement d'au moins trois mois à réaliser entre 16 et 25 ans.

Il parachève le parcours citoyen entamé dès l'école primaire.

La préfiguration, puis la généralisation du Service National Universel, s'appuient sur l'engagement volontaire de jeunes pour expérimenter la phase de séjour de cohésion et d'engagement obligatoire.

Au plan national, ce sont 25 000 jeunes qui seront concernés par le Service National Universel en 2021.

Pour répondre aux objectifs de mixité et de brassage territorial, les jeunes volontaires de Corrèze réaliseront leur séjour de cohésion dans un autre département néo-aquitaine au mois de juin 2021.

Le département accueillera près de 200 jeunes issus d'autres départements du 21 juin au 02 juillet 2021 à l'Espace 1000 sources de Bugeat.

Concernant la phase d'engagement volontaire, elle se réalisera prioritairement dans le département de résidence du volontaire.

Les quatre objectifs du SNU :

- Accroître la cohésion et la résilience de la nation en développant une culture de l'engagement ;
- Garantir un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge (jeunes de 15 à 16 ans) ;
- Renforcer l'orientation en amont et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leurs parcours personnel et professionnel ;
- Valoriser les territoires, leur dynamique et leur patrimoine culturel.

Le dispositif :

Etape 1 : Le séjour de cohésion (obligatoire) - 12 jours de vie en collectivité dans un internat dans un autre département que leur département de résidence. Affectation selon un algorithme visant le brassage social et territorial des jeunes.

Période accueillant les jeunes en 2021 : 21 juin au 02 juillet.

Etape 2 : La mission d'intérêt général (obligatoire) – 12 jours (ou 84 heures) d'engagement pour une mission d'intérêt général à réaliser dès le retour du séjour de cohésion dans son département pendant un an.

Etape 3 : L'approfondissement de l'engagement (facultatif) - 3 mois minimum d'engagement à réaliser en mobilisant notamment les dispositifs de volontariat actuels et les réserves (ex : service civique, réserve de la gendarmerie, etc.)

II. L'information des jeunes et des familles corréziennes

La stratégie d'information déployée au niveau département de la Corrèze vise à :

- Informer le plus largement possible les jeunes de l'existence du SNU.
- Susciter l'envie de se porter volontaire.
- Multiplier les temps d'information et la relayer.
- Constituer un vivier de jeunes en nombre pour faciliter la constitution d'une cohorte représentative de volontaires.

La stratégie d'information se décline en trois étapes :

- **Une information institutionnelle.**

Communication à destination des responsables de structures accueillant les jeunes ou qui ont vocation à assurer leur suivi : Chefs et directeurs d'établissements scolaires (publics, privés, agricoles), les directeurs de CFA et d'établissements spécialisés, les missions locales, les partenaires (MDPH, ASE, protection judiciaire etc.)

- Une information à destination **des jeunes.**

Une information au sein des établissements : Dans les lycées publics, l'information sera réalisée par les conseillers principaux d'éducation (CPE). Dans les autres établissements par un personnel de l'établissement

Un Kit d'information sera proposé : diaporama de présentation du SNU et autres outils

- Une information à destination **des parents.**

A ce jour, les réunions d'informations sont envisagées de manière dématérialisée.

Le calendrier des opérations de communication distingue 3 temps :

- Phase de notoriété du 04 janvier au 07 février (mise à disposition des kits de communication pour les référents SNU courant janvier) ;
- Phase d'information dans les établissements du 08 février au 08 mars ;
- Phase de compte à rebours inscription du 1er mars au 20 avril.

Afin de relayer l'information, un kit de communication sera mis à disposition des établissements et des structures accueillant les jeunes (affichages et flyers), un espace sera dédié au SNU dédié sur le site de la DSDEN19, et une plateforme téléphonique sera mise en place à la DSDEN pour répondre aux questions des parents.

III- L'organisation du séjour de cohésion en Corrèze

1. Le centre d'accueil : l'Espace 1000 sources de Bugeat

Situé à Bugeat (752 m d'altitude), au cœur du Parc Naturel Régional de Millevaches, le centre sportif « Espace 1000 Sources Corrèze » est un complexe haut de gamme pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes dans des conditions exceptionnelles d'entraînement et d'hébergement.

Site privilégié par son emplacement géographique et son accessibilité, l'Espace 1000 Sources Corrèze est un centre qui a accueilli chaque année de nombreux sportifs de haut niveau, français et étrangers, dans le cadre de leur préparation aux échéances internationales.

D'ailleurs, l'Espace 1000 Sources a été reconnu "Centre de Préparation aux Jeux" par Paris 2024 pour plusieurs disciplines. Afin de séduire des délégations désireuses de venir s'entraîner dans ce cadre, le Département réalise des opérations d'embellissement et anime un groupe de travail fédérant les différents sites de Corrèze labellisés.

Bien plus qu'un centre sportif de haut niveau, l'Espace 1000 Sources Corrèze est un haut lieu du "sport-nature". Au cœur d'un environnement préservé et sauvage, ses infrastructures sportives et hôtelières favorisent la pratique de tous sports et le retour aux sources.



Un espace intérieur

- Un gymnase parquet (44x22m) et un gymnase Tarkett (32x19m) aménageables pour la pratique du basket, du volley, du handball, du badminton, du judo, du karaté, de la boxe, du tir à l'arc et du tennis de table notamment.
- Une salle de musculation et de boxe entièrement équipée.
- 1 petit dojo (260m² de tatamis)
- Un espace détente et balnéothérapie (piscine à contre-courant, cryothérapie, sauna et hammam)



Un espace extérieur varié

- Un stade d'athlétisme complet
- Un terrain de rugby (modulable en football)
- Un terrain de football
- Un parcours de Swingolf

Des activités de pleine nature

- > Parcours permanent de course d'orientation.
- > 8 parcours de Trail
- > Départs de circuits de randonnée pédestre
- > Départs de nombreux circuits de VTT (labélisés FFCT)



Des salles de réunions :

Salle visioconférence 120 places
8 salles de réunions avec matériel audio-visuel
Salle informatique



Hébergements :

75 chambres (individuelles, doubles ou triples).
Une capacité de 210 lits.

2. Le programme d'activités de la phase de cohésion du 21 juin au 02 juillet 2021

Les activités proposées sont construites sur **des principes de pédagogie active**. Elles partent de l'expérience des jeunes et sont largement ouvertes à la mise en situation. Si elles peuvent prendre des formes diverses, elles sont systématiquement, à l'exclusion des bilans individuels, **collectives et participatives** : activités physiques en pleine nature, visites de sites, témoignages d'autres jeunes engagés, échanges avec des témoins et des experts, etc.

La découverte de **l'engagement et le développement durable sont les fils rouges** des séjours de cohésion : par ex. réflexion sur l'exemplarité, démarche active des jeunes, remise d'un passeport de l'éco-citoyenneté pendant la cérémonie de clôture.

L'ensemble des activités devra permettre aux jeunes appelés de se projeter vers les deux phases suivantes du SNU : la phase obligatoire au service de l'intérêt général et la phase d'engagement volontaire pour ainsi répondre à l'objectif de **renforcement de la culture de l'engagement**.

Au cours du séjour de cohésion, les activités sont divisées en deux « blocs » principaux :

- Modules de formations articulés autour de sept thématiques :

- Défense, sécurité et résilience nationales :
- Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits :
- Citoyenneté et institutions nationales et européennes :
- Développement durable et transition écologique :
- Activités physiques, sportives et de cohésion :
- Culture et patrimoine
- Découverte de l'engagement :

- Bilans personnels : évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, premier bilan-découverte de compétences incluant une composante numérique, détection des jeunes éloignés du système de santé.

Programme type :

	Jour arrivée	10 jours suivants	Jour départ
Lever	Arrivée échelonnée	Echelonné	Echelonné
Petit déjeuner	Accueil des jeunes	Echelonné	Echelonné
Matin	Pointage présences/absences	Couleurs /Hymne Activités Temps libre	Bilan du séjour et perspectives phase 2 Remise des dossiers sanitaires Départ échelonné
Déjeuner	Constitution des maisonnées	Horaires à définir	
Après midi	Affectation des chambres	Activités Collation Temps libre	
Dîner	Remise du trousseau Constitution des dossiers sanitaires		
Soirée	Echelonné	Activités Temps de démocratie interne	
Coucher	Présentation du séjour Activité de cohésion		
Nuit	Echelonné	Sommeil réparateur Gestion des aléas	

3. L'organisation du centre

Les appelés seront accueillis dans un cadre sécurisé avec un encadrement spécialisé et une organisation conforme aux protocoles sanitaires.

Ils seront répartis en « maisonnées » d'une dizaine de jeunes afin de renforcer la cohésion et la responsabilité collectives.

- Les **maisonnées, composée environ de 10 jeunes**, sont constituées en amont, conformément à l'objectif de brassage géographique et social. Unité de vie courante, de chambrée ou d'hygiène, non-mixtes, elles permettent en particulier l'intégration des personnes identifiées en situation de handicap ou de fragilité.

- Pour chaque maisonnée, **un « tuteur »**, justifiant d'un BAFA et doté d'une solide expérience d'encadrement des jeunes, est chargé de la supervision de la vie courante du groupe et de l'animation au plus près des jeunes lors des activités et des « conseils de maisonnées ».

- Pour cinq maisonnées, **une équipe « de cadres de compagnie »**, composé d'un capitaine et son adjoint justifiant d'une qualification supérieure et/ou d'une expérience significative, organisent et régulent la vie de ses maisonnées.

- **Une équipe de Direction** - composée d'un directeur de centre, d'un adjoint chargé de l'encadrement, d'un adjoint chargé de l'éducatif, possédant d'une expérience de direction - dirigent la structure pendant son fonctionnement.

Ils sont accompagnés par une équipe technique composée d'un infirmier référent sanitaire, d'un intendant chargé des aspects logistiques et administratifs, et d'un référent sport et cohésion.

- Les volontaires participent aux **travaux courants du centre** organisés en roulement par maisonnée ou par compagnie en fonction des besoins. Ces services comprennent les tâches quotidiennes liées aux repas, au nettoyage et à la gestion des déchets ménagers.

- Chaque centre est équipé d'une **structure médicale** légère chargée d'assurer le suivi quotidien des volontaires.

- Les centres sont dotés d'un **règlement intérieur**, porté à la connaissance des participants et de leur famille et affiché dans chaque chambre. Le règlement détaille en particulier, les horaires, les modalités des levers et couchers et la discipline générale.



IV. La mission d'intérêt général

La mission d'intérêt général (MIG) se situe à l'intersection de deux logiques : le service rendu à la nation, et la découverte de l'engagement.

Des missions de 12 jours ou 84 heures perlées qui s'inscrivent dans l'une des 9 thématiques suivantes : Défense et mémoire ; Sécurité ; Solidarité ; Santé; Éducation ; Culture ; Sport ; Environnement et développement durable ; citoyenneté.

4 modalités de réalisation :

- Mission perlée
- Mission ponctuelle
- Projet collectif
- Préparation et formation en vue d'un engagement volontaire en phase 3

Des structures d'accueil variées à identifier et mobiliser :

- les associations loi 1901 proposant des missions au service de l'intérêt général sur les thématiques définies ;
- les collectivités territoriales ;
- les services de l'État, les établissements ou structures publiques ;
- les Armées, les services de police, de gendarmerie et de sécurité civile ;
- les entreprises de l'économie sociale et solidaire bénéficiant de l'agrément ESUS, au titre du II de l'article L. 3332-17-1 du code du travail ;
- les établissements de santé privés d'intérêt collectif.

Calendrier de la mission d'intérêt général :

